

Périph à 70 km/h : deux associations déposent un recours au conseil d'Etat

Deux associations ont annoncé avoir déposé mardi un recours devant le Conseil d'Etat pour contester la décision de la ville de Paris d'abaisser la vitesse autorisée sur le périphérique parisien de 80 km/h à 70 km/h.

Lire la suite [ici](#).

